

07 nov 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 7 novembre 2003](#)

## Portail fédéral

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, et Peter Vanvelthoven, Secrétaire d'Etat à l'informatisation de l'Etat, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché (\*) avec la firme Digital Age Design pour l'assistance lors de l'analyse et de l'élaboration de l'évolution ultérieure du portail fédéral statique.

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, et Peter Vanvelthoven, Secrétaire d'Etat à l'informatisation de l'Etat, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché (\*) avec la firme Digital Age Design pour l'assistance lors de l'analyse et de l'élaboration de l'évolution ultérieure du portail fédéral statique.

Le site portail du gouvernement fédéral doit, en effet, élargir son offre d'informations. Le marché permettra également d'élargir les fonctionnalités du système.(\*) dans le cadre de la discipline budgétaire imposée par le Ministre du Budget dans une circulaire du 6 mars 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe